



Conseil économique et social

Distr. générale
24 janvier 2011
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité de l'énergie durable

Comité directeur du projet Efficacité énergétique 21

Groupe d'experts des investissements dans l'efficacité
énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques

Dix-septième session

Genève, 19 et 20 avril 2011

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Faits nouveaux concernant le projet «Financement d'investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en vue d'atténuer les changements climatiques»

Plan de travail pour la quatrième année de mise en œuvre du projet
(2011)

Note du secrétariat

I. Introduction

1. À sa onzième session, le Groupe d'experts des investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques a adopté le plan de travail révisé pour la première année des opérations liées au projet «Efficacité énergétique 21» (ECE/ENERGY/WP.4/GE.1/2007/2/Rev.2), plus précisément pour le projet «Financement d'investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en vue d'atténuer les changements climatiques». À sa treizième session, il a adopté le plan de travail pour la deuxième année des opérations liées au projet (2009), qui a été approuvé par le Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21» (EE21) à sa vingtième session (ECE/ENERGY/WP.4/2009/6). À sa quinzième session, il a adopté le plan de travail pour la troisième année des opérations liées au projet (2010) (ECE/ENERGY/WP.4/GE.1/2010/3).

2. On trouvera dans la présente note des informations sur les objectifs, les activités, le rôle des participants, les résultats, le calendrier et le budget de la quatrième année de mise en œuvre du projet (2011) conformément au descriptif de ce dernier et compte tenu des

activités menées au cours de la période 2008-2010. Le projet se déroule sur quatre années à compter du 1^{er} janvier 2008.

II. Objectifs

3. L'objectif de développement à long terme du projet et les trois objectifs immédiats sont décrits ci-après. Cette description est suivie d'une liste des résultats à atteindre pour chaque activité pendant la première année des opérations.

Objectif général: Promouvoir un climat en matière d'investissement permettant l'identification, la mise au point et le financement de projets autonomes relatifs à l'efficacité énergétique et à l'énergie renouvelable, ainsi que leur mise en œuvre par des équipes locales dans les municipalités, les usines et les entreprises du secteur de l'énergie.

Objectif n° 1: Identifier et élaborer des projets d'investissement locaux relevant du secteur privé et du secteur public: il s'agira d'identifier, mettre au point, financer et exécuter des projets visant, par une action sur la demande et sur l'offre, à améliorer l'efficacité énergétique et à promouvoir l'exploitation des énergies renouvelables tout en satisfaisant aux priorités fixées en matière de protection de l'environnement, de santé et de réforme du cadre institutionnel.

Objectif n° 2: Renforcer les politiques relatives à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables dans les pays participants, en aidant les municipalités et les administrations à procéder aux réformes économiques, institutionnelles et réglementaires nécessaires pour faciliter les investissements dans des projets relatifs à l'efficacité énergétique et à l'exploitation des énergies renouvelables.

Objectif n° 3: Promouvoir les possibilités d'investissement des banques et des sociétés commerciales dans des projets relatifs à l'efficacité énergétique et à l'exploitation des énergies renouvelables en mettant en place de nouveaux fonds d'investissement ou mécanismes de financement reposant sur un partenariat entre les secteurs public et privé.

III. Activités et produits

4. Les activités à mener au titre de chacun des objectifs et les produits pour la quatrième année du projet (2011) sont énumérés ci-dessous:

A. Objectif n° 1: Identifier et élaborer des projets d'investissement

1. Mise en place d'un réseau de responsables de l'efficacité énergétique dans les pays participants:

- a) Deux réunions du Groupe d'experts en 2011;
- b) Mise en place et maintenance d'un site Web pour chaque pays;
- c) Mise en place et maintenance d'un site Web pour le projet;
- d) Mise en place et maintenance d'un logiciel de mise au point de projets en ligne;
- e) Mise en place de modules de formation en ligne pour les communications des équipes locales et l'utilisation du logiciel.

- 2. Formation d'experts en vue de l'élaboration de projets, de leur financement et de l'établissement des plans d'activités correspondants:**
 - a) Choix de formateurs chargés de dispenser des services pour l'élaboration de projets d'investissement et pour l'ingénierie financière;
 - b) Sélection et formation de groupes de participants aux stages dans les pays participants;
 - c) Animation de stages de formation/de développement d'activités ciblés;
 - d) Téléassistance aux participants aux stages via Internet;
 - e) Matériels didactiques en rapport avec la diffusion sur Internet.

- 3. Réserve de projets d'investissement:**
 - a) Élaboration d'une série de propositions de projets d'investissement répondant aux critères convenus;
 - b) Évaluation technique et financière des projets proposés par le Directeur du Fonds d'investissement et/ou le mécanisme d'élaboration de projets (groupe chargé de coordonner les financements)¹;
 - c) Préparation d'une évaluation écrite des propositions de projets en vue de leur approbation, leur révision, leur reformulation ou leur rejet;
 - d) Formulation de conseils à l'appui des réformes des politiques.

- B. Objectif n° 2: Renforcer les politiques relatives à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables**
 - 1. Réformes économiques, institutionnelles et réglementaires:**
 - a) Publication des études de cas élaborées par les institutions nationales participantes (INP) et par le responsable de l'analyse régionale des politiques;
 - b) Identification des obstacles politiques spécifiques aux projets concernant l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables;
 - c) Organisation d'un atelier à l'intention d'experts internationaux et locaux.

 - 2. Séminaires sur l'efficacité énergétique:**
 - a) Organisation d'un Séminaire de suivi sur les réformes des politiques (dans le cadre d'une réunion du Groupe d'experts).

 - 3. Services consultatifs dans le domaine des politiques:**
 - a) Prestation de services consultatifs concernant les réformes de la politique énergétique dans les pays participants;
 - b) Poursuite de l'analyse des incidences économiques et environnementales des réformes des politiques;

¹ Tout au long du Plan de travail, la notion de mécanisme d'élaboration de projets ne sous-entend pas le choix d'un mécanisme particulier à cet effet, lequel mécanisme est à préciser.

- c) Réunions de consultation entre les responsables politiques, les institutions nationales participantes et le Directeur du Fonds d'investissement;
- d) Évaluation des expériences nationales en matière d'adoption des réformes des politiques recommandées.

C. Objectif n° 3: Promouvoir les possibilités d'investissement des banques et des sociétés commerciales

1. Fonds d'investissement pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables:

- a) Lancement et mise en service d'un Fonds d'investissement public-privé;
- b) Présentation aux institutions financières et aux fonds d'investissement des projets susceptibles d'attirer un financement.

2. Normes d'élaboration des projets d'investissement:

- a) Réunion du groupe de travail restreint sur les normes et poursuite de ses activités;
- b) Mise au point des logiciels et préparation des prototypes d'applications Internet pour les modèles normalisés;
- c) Soumission des projets de normes à la Commission économique pour l'Europe (CEE) aux fins d'examen et d'adoption.

3. Inventaire des projets d'investissement en réserve:

- a) Adaptation des logiciels afin de pouvoir les appliquer à un ensemble de petits projets relatifs à l'efficacité énergétique;
- b) Maintien à jour et en état opérationnel de l'inventaire des projets d'investissement en réserve;
- c) Fourniture au Directeur du Fonds d'investissement et au mécanisme d'élaboration de projets (groupe chargé de coordonner les financements) d'un accès aux projets en réserve.

IV. Méthodes de travail

5. La CEE est l'agent d'exécution du projet «Financement d'investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en vue d'atténuer les changements climatiques», qui est réalisé sous les auspices du Comité de l'énergie durable par le Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21» (EE21). Les décisions et les orientations applicables sont fonction des modalités de participation et des procédures énoncées dans le Plan de travail 2009-2012 du projet EE21 adopté par le Comité de l'énergie durable à sa dix-huitième session (ECE/ENERGY/2009/8). S'inscrivant au niveau sous-régional dans le cadre du projet «Efficacité énergétique 21», le projet «Financement d'investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en vue d'atténuer les changements climatiques» relève directement du Groupe d'experts des investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques, qui compte parmi ses membres des coordonnateurs nationaux et les représentants des institutions nationales participantes désignés par les gouvernements des pays participant au projet.

6. Le Groupe d'experts comprend également des représentants des secrétariats du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et de la CEE, des partenaires

de financement que sont la Fondation pour les Nations Unies (FNU), le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et l'European Business Congress (EBC). Il comprend aussi des représentants des institutions financières internationales présentes dans la région, à savoir la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque mondiale, la Société financière internationale (SFI), la Banque nordique d'investissement (NIB), la Black Sea Development Bank, la Banque européenne d'investissement et la Banque de développement du Conseil de l'Europe. Parallèlement, le Bureau régional européen du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à Bratislava (Slovaquie), les représentants résidents du PNUD dans les pays concernés et les représentants de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) sont invités à participer aux activités relevant du projet. Au sein des comités sectoriels de la CEE et de ses organes subsidiaires les décisions sont prises par consensus. Des spécialistes du suivi et de l'évaluation participent également aux réunions du Groupe d'experts en qualité d'observateurs.

7. À sa dix-neuvième session, tenue à Genève en mai 2008, le Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21» a habilité le Groupe d'experts chargé de l'investissement dans l'efficacité énergétique à jouer le rôle d'organe exécutif de décision pour le projet «Investissement dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques» (ECE/ENERGY/WP.4/2008/3, par. 24 h)). Cet organe élit un président et des vice-présidents par roulement et se réunit en principe deux fois par an à Genève.

V. Rôle des participants au projet

8. La CEE est l'agent d'exécution du projet «Financement d'investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en vue d'atténuer les changements climatiques» qui doit être réalisé par l'intermédiaire du Groupe de la gestion du projet de la Division de l'énergie durable, conformément au descriptif de projet et aux plans de travail annuels approuvés par le Groupe d'experts.

9. Chaque institution partenaire participe aux travaux du Groupe d'experts pour contribuer au contrôle, au suivi et à l'évaluation des activités relevant du projet. Le PNUD est l'organisme d'exécution du FEM; il assure un contrôle à l'intention des institutions donatrices par l'intermédiaire de sa Division de la technologie, de l'industrie et de l'économie. Des représentants du FFEM, de la FNU, du FNUPI et de l'EBC participent également aux travaux, en exerçant des fonctions analogues pour leurs institutions respectives. M. Glen Skovholt et M. Jacquelin Ligot sont les conseillers pour le suivi et l'évaluation, auprès de la FNU et du FNUPI pour le premier et auprès du FFEM pour le second, et ils font rapport au Groupe d'experts et au Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21».

10. Le Groupe d'experts définit à ses sessions semestrielles des orientations concernant la mise en œuvre du projet, en se fondant sur le descriptif du projet, et rend compte de l'avancement des travaux aux sessions annuelles du Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21».

11. Les coordonnateurs nationaux sont chargés de l'exécution du projet à l'échelle nationale, sous la supervision du directeur de projet, appartenant au Groupe de la gestion du projet du secrétariat de la CEE, et en coopération avec lui.

12. Les institutions nationales participantes coordonnent les opérations liées au projet à l'échelle nationale, en étroite coopération avec les ministères ou autres organismes nationaux responsables des projets internationaux relatifs à l'énergie durable et à

l'atténuation des changements climatiques. Le Comité des dons de la CEE a approuvé des dons d'un montant unitaire de 35 000 dollars des États-Unis en faveur de chacune des INP des pays visés. Selon les conditions liées au don, l'institution nationale participante est chargée d'élaborer et de mettre à disposition un site Web national pour le projet, un système national d'information sur la politique énergétique nationale en vue de l'analyse régionale et une étude de cas nationale. Ces dons ont été complètement utilisés en 2009-2010. Le Comité des dons de la CEE a approuvé de nouveaux dons d'un montant unitaire de 35 000 dollars des États-Unis en faveur de chacune des INP de certains pays visés en se fondant sur les résultats obtenus lors de l'utilisation de la première série de dons. Selon les conditions liées à la deuxième série de dons, l'INP est chargée de gérer et de mettre à jour le site Web national pour le projet, de mettre au point des propositions pour la réserve de projets à titre indicatif et d'organiser des stages de formation/de développement d'activités.

13. Le Groupe de la gestion du projet, qui fait partie du secrétariat de la CEE, est chargé de planifier dans le détail les opérations liées au projet et de coordonner les activités avec les INP, les consultants, les sociétés prestataires, les experts nationaux, les institutions partenaires et d'autres organisations internationales. Il organise des séminaires et des ateliers, apporte certaines contributions et fournit les services nécessaires aux réunions du Groupe d'experts et du Comité directeur du projet EE21.

14. Dans la deuxième année d'exécution du projet, trois prestataires principaux ont été sélectionnés.

15. La société Conning Asset Management Ltd (www.conning.com) du Royaume-Uni a été sélectionnée pour concevoir le fonds d'investissement. Aux termes du contrat de douze mois, elle se charge des tâches suivantes: structurer et mettre en place le fonds d'investissement; analyser les questions financières, juridiques et fiscales; solliciter la participation d'investisseurs des secteurs public et privé; et définir les fonctions du directeur du fonds, qui devra avoir une expérience appropriée. Un amendement à ce contrat a été signé et cette activité doit être achevée d'ici à novembre 2010. Compte tenu des résultats de l'exécution du contrat, le fonds d'investissement devrait être lancé avant la fin de l'année 2010.

16. La société suisse Pöyry Energy Consulting AG (www.poyry.com) a signé un contrat de douze mois pour effectuer une analyse régionale des réformes des politiques visant à promouvoir les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Elle a recueilli et analysé les données sur l'économie et la politique énergétique des 12 pays participants, a établi un rapport analytique et des études de cas qui seront publiés par l'Organisation des Nations Unies et a présenté les résultats de ses travaux à des responsables politiques de haut rang. Les tâches prévues dans le contrat consistaient notamment à identifier les obstacles réglementaires et institutionnels comme sur le plan des politiques à l'efficacité énergétique et à la création de marchés pour les énergies renouvelables, et à étudier de quelle façon des réformes pourraient transformer des projets d'investissement économiquement intéressants en projets susceptibles d'être financés. Cette activité a été achevée en avril 2010 et le rapport sur l'analyse régionale des réformes est disponible sous forme électronique. Le résumé de ce rapport a été publié en tant que document à part. Les résultats de l'analyse régionale des réformes devaient faire l'objet de nouvelles publications.

17. La société bulgare EnEffect (www.eneffect.bg) a un contrat de trente-six mois pour créer un site Web et mettre en place sur Internet un réseau de communication entre des responsables de l'efficacité énergétique en Europe orientale. Elle a créé un site Web pour le projet et les équipes de responsables de l'efficacité énergétique des 12 pays participants; elle fournit des applications logicielles permettant d'identifier, de sélectionner, d'élaborer, de financer et d'exécuter des projets relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies

renouvelables, et d'analyser les émissions de gaz à effet de serre; elle met au point à l'intention des équipes locales des formations en ligne sur les communications par Internet et sur l'utilisation des applications; et elle met en place un système de formation en ligne à l'élaboration de projets d'investissement. Cette activité se poursuivra en 2011 et s'achèvera en 2012.

18. Des consultants seront sélectionnés pour animer dans les pays participants des stages de formation répondant aux critères du programme approuvé de stages de formation au développement d'activités et à la préparation de projets, lequel sera mis au point en concertation avec les coordonnateurs nationaux et les institutions nationales participantes.

19. Le rôle des principaux participants au projet et les responsabilités pour les activités et les produits sont présentés au tableau 1.

VI. Calendrier

20. Le calendrier des activités prévues pour la quatrième année de mise en œuvre du projet est présenté au tableau 2.

VII. Budget

21. Les pays participants qui apportent une contribution «en nature» fournissent des bureaux pour le projet, des locaux pour les stages de formation, des services d'interprétation pour la formation et les conseillers du projet, du matériel de bureau, des consommables, du personnel (de la catégorie des administrateurs, dont le coordonnateur national et des agents d'appui à plein temps) et des moyens informatiques pour effectuer diverses tâches sur Internet pendant toute la durée du projet.

22. Le secrétariat de la CEE fera une contribution annuelle «en nature» d'une valeur de 500 000 dollars des États-Unis. Celle-ci comprendra les éléments suivants: personnel, bureaux, moyens de communication, services de conférence, interprétation et traduction, reproduction et diffusion des documents.

23. Les institutions partenaires ont effectué leur versement pour la première et la deuxième année de mise en œuvre du projet et un versement partiel pour la troisième. Les versements restants pour la troisième année sont attendus d'ici à la fin de 2010. Les versements pour la quatrième année sont attendus au premier trimestre de 2011. Le tableau 3 présente une estimation des dépenses pour la réalisation des objectifs et des activités du projet.

Tableau 1
Tâches inscrites au plan de travail – Objectifs, activités, produits et tâches pour la quatrième année de mise en œuvre du projet

Objectifs, activités et produits	Partenaires pour l'exécution du projet			
	Coordonnateurs nationaux	Institutions nationales participantes	Groupe de la gestion du projet	Fournisseurs et consultants
Objectif n° 1: Identifier et élaborer des projets d'investissement				
1.1 Mise en place d'un réseau de responsables de l'efficacité énergétique dans les pays participants				
a) Deux réunions du Groupe d'experts en 2011;				
b) Mise en place et maintenance d'un site Web pour chaque pays;				
c) Mise en place et maintenance d'un site Web pour le projet;				
d) Mise en place et maintenance d'un logiciel de mise au point de projets en ligne;				
e) Mise en place de modules de formation en ligne pour les communications des équipes locales et l'utilisation du logiciel.				
1.2 Formation d'experts en vue de l'élaboration de projets, de leur financement et de l'établissement des plans d'activité correspondants				
a) Choix de formateurs chargés de dispenser des services pour l'élaboration de projets d'investissement et pour l'ingénierie financière;				
b) Sélection et formation de groupes de participants aux stages dans les pays participants;				
c) Animation de stages de formation/de développement d'activités ciblés;				
d) Téléassistance aux participants aux stages via Internet;				
e) Matériels didactiques en rapport avec la diffusion sur Internet.				

<i>Objectifs, activités et produits</i>	<i>Partenaires pour l'exécution du projet</i>			
	<i>Coordonnateurs nationaux</i>	<i>Institutions nationales participantes</i>	<i>Groupe de la gestion du projet</i>	<i>Fournisseurs et consultants</i>
1.3 Réserve de projets d'investissement				
a) Élaboration d'une série de propositions de projets d'investissement répondant aux critères convenus;				
b) Évaluation technique et financière des projets proposés par le Directeur du Fonds d'investissement et/ou le mécanisme d'élaboration de projets (groupe chargé de coordonner les financements);				
c) Préparation d'une évaluation écrite des projets en vue de leur approbation, leur révision, leur reformulation ou leur rejet;				
d) Formulation de conseils à l'appui des réformes des politiques.				
Objectif n° 2: Renforcer les politiques relatives à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables				
2.1 Réformes économiques, institutionnelles et réglementaires				
a) Publication des études de cas élaborées par les institutions nationales participantes et par le responsable de l'analyse régionale des politiques;				
b) Identification des obstacles politiques spécifiques aux projets concernant l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables;				
c) Organisation d'un atelier à l'intention d'experts internationaux et locaux.				
2.2 Séminaires sur l'efficacité énergétique				
a) Organisation d'un Séminaire de suivi sur les réformes des politiques (dans le cadre d'une réunion du Groupe d'experts).				
2.3 Services consultatifs dans le domaine des politiques				
a) Prestation de services consultatifs concernant les réformes de la politique énergétique dans les pays participants;				
b) Poursuite de l'analyse des incidences économiques et environnementales des réformes des politiques;				

<i>Objectifs, activités et produits</i>	<i>Partenaires pour l'exécution du projet</i>			
	<i>Coordonnateurs nationaux</i>	<i>Institutions nationales participantes</i>	<i>Groupe de la gestion du projet</i>	<i>Fournisseurs et consultants</i>
<ul style="list-style-type: none"> c) Réunions de consultation entre les responsables politiques, les institutions nationales participantes et le Directeur du Fonds d'investissement; d) Évaluation des expériences nationales en matière d'adoption des réformes recommandées des politiques. 				
Objectif n° 3: Promouvoir les possibilités d'investissement des banques et des sociétés commerciales				
3.1 Fonds d'investissement pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables				
<ul style="list-style-type: none"> a) Lancement et mise en service d'un fonds d'investissement public-privé; b) Présentation aux institutions financières et aux fonds d'investissement des projets susceptibles d'attirer un financement. 				
3.2 Normes d'élaboration des projets d'investissement				
<ul style="list-style-type: none"> a) Réunion du groupe de travail restreint sur les normes et poursuite de ses activités; b) Mise au point des logiciels et préparation des prototypes d'applications Internet pour les modèles normalisés; c) Soumission de projets de normes à la CEE aux fins d'examen et d'adoption. 				
3.3 Projets d'investissement				
<ul style="list-style-type: none"> a) Adaptation des logiciels afin de pouvoir les appliquer à un ensemble de petits projets relatifs à l'efficacité énergétique; b) Maintien à jour et en état opérationnel de l'inventaire des projets d'investissement en réserve; c) Fourniture au Directeur du Fonds d'investissement et au mécanisme d'élaboration de projets (groupe chargé de coordonner les financements) d'un accès aux projets en réserve. 				

Tableau 2
Tâches inscrites au plan de travail – Objectifs, activités, produits et tâches pour la quatrième année de mise en œuvre du projet

Objectifs, activités et produits	Calendrier des opérations: janvier-décembre 2011											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Objectif n° 1: Identifier et élaborer des projets d'investissement												
1.1 Mise en place d'un réseau de responsables de l'efficacité énergétique dans les pays participants												
a) Deux réunions du Groupe d'experts en 2011;												
b) Mise en place et maintenance d'un site Web pour chaque pays;												
c) Mise en place et maintenance d'un site Web pour le projet;												
d) Mise en place et maintenance d'un logiciel de mise au point de projets en ligne;												
e) Mise en place de modules de formation en ligne pour les communications des équipes locales et l'utilisation du logiciel.												
1.2 Formation d'experts en vue de l'élaboration de projets, de leur financement et de l'établissement des plans d'activité correspondants												
a) Choix de formateurs chargés de dispenser des services pour l'élaboration de projets d'investissement et pour l'ingénierie financière;												
b) Sélection et formation de groupes de participants aux stages dans les pays participants;												
c) Animation de stages de formation/de développement d'activités ciblés;												
d) Téléassistance aux participants aux stages via Internet;												
e) Matériels didactiques en rapport avec la diffusion sur Internet.												

Objectifs, activités et produits	Calendrier des opérations: janvier-décembre 2011											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1.3 Réserve de projets d'investissement												
a) Élaboration d'une série de propositions de projets d'investissement répondant aux critères convenus;												
b) Évaluation technique et financière des projets proposés par le Directeur du Fonds d'investissement et/ou le mécanisme d'élaboration de projets (groupe chargé de coordonner les financements);												
c) Préparation d'une évaluation écrite des projets en vue de leur approbation, leur révision, leur reformulation ou leur rejet;												
d) Formulation de conseils à l'appui des réformes des politiques.												
Objectif n° 2: Renforcer les politiques relatives à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables												
2.1 Réformes économiques, institutionnelles et réglementaires												
a) Publication des études de cas élaborées par les institutions nationales participantes et par le responsable de l'analyse régionale des politiques;												
b) Identification des obstacles politiques spécifiques aux projets concernant l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables;												
c) Organisation d'un atelier à l'intention d'experts internationaux et locaux.												
2.2 Séminaires sur l'efficacité énergétique												
a) Organisation d'un Séminaire de suivi sur les réformes des politiques (dans le cadre d'une réunion du Groupe d'experts).												
2.3 Services consultatifs dans le domaine des politiques												
a) Prestation de services consultatifs concernant les réformes de la politique énergétique dans les pays participants;												
b) Poursuite de l'analyse des incidences économiques et environnementales des réformes des politiques;												

<i>Objectifs, activités et produits</i>	<i>Calendrier des opérations: janvier-décembre 2011</i>											
	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>6</i>	<i>7</i>	<i>8</i>	<i>9</i>	<i>10</i>	<i>11</i>	<i>12</i>
c) Réunions de consultation entre les responsables politiques, les institutions nationales participantes et le Directeur du Fonds d'investissement;												
d) Évaluation des expériences nationales en matière d'adoption des réformes recommandées des politiques.												
Objectif n° 3: Promouvoir les possibilités d'investissement des banques et des sociétés commerciales												
3.1 Fonds d'investissement pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables												
a) Lancement et mise en service d'un fonds d'investissement public-privé;												
b) Présentation aux institutions financières et aux fonds d'investissement des projets susceptibles d'attirer un financement.												
3.2 Normes d'élaboration des projets d'investissement												
a) Réunion du groupe de travail restreint sur les normes et poursuite de ses activités;												
b) Mise au point des logiciels et préparation des prototypes d'applications Internet pour les modèles normalisés;												
c) Soumission de projets de normes à la CEE aux fins d'examen et d'adoption.												
3.3 Projets d'investissement												
a) Adaptation des logiciels afin de pouvoir les appliquer à un ensemble de petits projets relatifs à l'efficacité énergétique;												
b) Maintien à jour et en état opérationnel de l'inventaire des projets d'investissement en réserve;												
c) Fourniture au Directeur du Fonds d'investissement et au mécanisme d'élaboration de projets (groupe chargé de coordonner les financements) d'un accès aux projets en réserve.												

Tableau 3
Plan de travail – Récapitulatif des coûts partiels et globaux des produits pour la quatrième année (2011)
 (En dollars É.-U.)

<i>Objectifs, activités et produits</i>	<i>Observations</i>	<i>Institutions nationales participantes</i>	<i>Groupe de la gestion du projet</i>	<i>Fournisseurs et consultants</i>	<i>Total (en dollars É.-U.)</i>
Objectif n° 1: Identifier et élaborer des projets d'investissement					
1.1 Mise en place d'un réseau des responsables de l'efficacité énergétique dans les pays participants					
a) Deux réunions du Groupe d'experts en 2011;	Frais de voyage des coordonnateurs nationaux et/ou des représentants des INP	70 000	...	10 000	80 000
b) Mise en place et maintenance d'un site Web pour chaque pays;	5 000 dollars par pays (<i>activité partiellement financée en 2010</i>)	35 000	35 000
c) Mise en place et maintenance d'un site Web pour le projet;	Prestataire pour le site Web et le réseau de communication: EnEffect	1	...
d) Mise en place et maintenance d'un logiciel de mise au point de projets en ligne;	EnEffect	1	...
e) Mise en place de modules de formation en ligne pour les communications des équipes locales et l'utilisation du logiciel.	EnEffect	1	...
1.1 Total partiel		105 000	...	10 000	115 000
1.2 Formation d'experts en vue de l'élaboration de projets, de leur financement et de l'établissement des plans d'activités correspondants					
a) Choix de formateurs chargés de dispenser des services pour l'élaboration de projets d'investissement et pour l'ingénierie financière;	Contribution en nature du Groupe de la gestion des projets
b) Sélection et formation de groupes de participants aux stages dans les pays participants;	Dépenses des INP liées à ce point financées au titre du poste 1.2 c) ci-après

<i>Objectifs, activités et produits</i>	<i>Observations</i>	<i>Institutions nationales participantes</i>	<i>Groupe de la gestion du projet</i>	<i>Fournisseurs et consultants</i>	<i>Total (en dollars É.-U.)</i>
c) Animation de stages de formation/de développement d'activités ciblées;	Stages dispensés dans un pays ou un groupe de pays; Contribution en nature des INP (<i>activité partiellement financée en 2010</i>)	60 000	15 000	270 000	345 000
d) Téléassistance aux participants aux stages via Internet;	EnEffect	1	...
e) Matériels didactiques en rapport avec la diffusion sur Internet.	EnEffect	1	...
1.2 Total partiel		60 000	15 000	270 000	345 000
1.3 Réserve de projets d'investissement					
a) Élaboration d'une série de propositions de projets d'investissement répondant aux critères convenus;	Projets élaborés à titre indicatif dans 4 pays, 20 000 dollars É.-U. par an et par pays	80 000	80 000
b) Évaluation technique et financière des projets proposés, par le Directeur du Fonds d'investissement et/ou le mécanisme d'élaboration de projets (groupe chargé de coordonner les financements);	Directeur du Fonds/mécanisme d'élaboration de projets (groupe chargé de coordonner les financements)
c) Préparation d'une évaluation écrite des projets en vue de leur approbation, leur révision, leur reformulation ou leur rejet;	Directeur du Fonds/mécanisme d'élaboration de projets (groupe chargé de coordonner les financements)/ consultants	150 000	150 000
d) Formulation de conseils à l'appui des réformes des politiques.	Directeur du Fonds/mécanisme d'élaboration de projets (groupe chargé de coordonner les financements)/ consultants (financement au titre du poste 1.3 ci-dessus)
1.3 Total partiel		80 000	...	150 000	230 000

<i>Objectifs, activités et produits</i>	<i>Observations</i>	<i>Institutions nationales participantes</i>	<i>Groupe de la gestion du projet</i>	<i>Fournisseurs et consultants</i>	<i>Total (en dollars É.-U.)</i>
Objectif n° 2: Renforcer les politiques relatives à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables					
2.1 Réformes économiques, institutionnelles et réglementaires					
a) Publication des études de cas élaborées par les institutions nationales participantes et par le responsable de l'analyse régionale des politiques;	Traduction, impression	25 000	...
b) Identification des obstacles politiques spécifiques aux projets concernant l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables;	Directeur du Fonds/mécanisme d'élaboration de projets (groupe chargé de coordonner les financements)/consultants (financement au titre du poste 1.3 ci-dessus)
c) Organisation d'un atelier à l'intention d'experts internationaux et locaux.	À Genève ou ailleurs	35 000	5 000	...	40 000
2.1 Total partiel		35 000	5 000	25 000	65 000
2.2 Séminaires sur l'efficacité énergétique					
a) Organisation d'un Séminaire de suivi sur les réformes des politiques (dans le cadre d'une réunion du Groupe d'experts).	À Genève	35 000	5 000	...	40 000
2.2 Total partiel		35 000	5 000	...	40 000
2.3 Services consultatifs dans le domaine des politiques					
a) Prestation de services consultatifs concernant les réformes de la politique énergétique dans les pays participants;	Mécanisme d'élaboration de projets (groupe chargé de coordonner les financements)/consultants (financement au titre du poste 1.3 ci-dessus)
b) Poursuite de l'analyse des incidences économiques et environnementales des réformes de la politique;	Contribution en nature des INP

<i>Objectifs, activités et produits</i>	<i>Observations</i>	<i>Institutions nationales participantes</i>	<i>Groupe de la gestion du projet</i>	<i>Fournisseurs et consultants</i>	<i>Total (en dollars É.-U.)</i>
c) Réunions de consultation entre les responsables politiques, les institutions nationales participantes et le Directeur du Fonds d'investissement;		25 000	5 000	...	30 000
d) Évaluation des expériences nationales en matière d'adoption des réformes recommandées des politiques.	Contribution en nature des INP
2.3 Total partiel		25 000	5 000	...	30 000
Objectif n° 3: Promouvoir les possibilités d'investissement des banques et des sociétés commerciales					
3.1 Fonds d'investissement pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables					
a) Lancement et mise en service d'un fonds d'investissement public-privé;	Directeur du Fonds/mécanisme d'élaboration de projets (groupe chargé de coordonner les financements)	1	...
b) Présentation aux institutions financières et aux fonds d'investissement des projets susceptibles d'attirer un financement.	Directeur du Fonds/mécanisme d'élaboration de projets (groupe chargé de coordonner les financements)
3.1 Total partiel	
3.2 Normes d'élaboration des projets d'investissement					
a) Réunion du groupe de travail restreint sur les normes et poursuite de ses activités;	Groupe de travail/consultants	30 000	30 000
b) Mise au point des logiciels et préparation des prototypes d'applications Internet pour les modèles normalisés;	Groupe de travail/Directeur du Fonds/mécanisme d'élaboration de projets (groupe chargé de coordonner les financements)/EnEffect	1	...
c) Soumission de projets de normes à la CEE aux fins d'examen et d'adoption par le biais du Groupe de la gestion des projets.	
3.2 Total partiel		30 000	30 000

<i>Objectifs, activités et produits</i>	<i>Observations</i>	<i>Institutions nationales participantes</i>	<i>Groupe de la gestion du projet</i>	<i>Fournisseurs et consultants</i>	<i>Total (en dollars É.-U.)</i>
3.3 Inventaire des projets d'investissement en réserve					
a) Adaptation des logiciels afin de pouvoir les appliquer à un ensemble de petits projets relatifs à l'efficacité énergétique;	Directeur du Fonds/mécanisme d'élaboration de projets (groupe chargé de coordonner les financements)/ EnEffect	1	...
b) Maintien à jour et en état opérationnel de l'inventaire des projets d'investissement en réserve;	EnEffect/INP	1	...
c) Fourniture au Directeur du Fonds d'investissement et au mécanisme d'élaboration de projets (groupe chargé de coordonner les financements) d'un accès aux projets en réserve.	EnEffect/INP	1	...
3.3 Total partiel	
Total général¹		340 000	30 000	485 000	855 000

Tableau 3
Récapitulatif des coûts partiels et globaux des produits pour la quatrième année (suite)

<i>Poste de dépenses</i>	<i>Observations</i>	<i>Institutions nationales participantes</i>	<i>Groupe de la gestion du projet</i>	<i>Fournisseurs et consultants</i>	<i>Total (en dollars É.-U.)</i>
Ensemble des coûts correspondant aux produits	Voir tableau ci-dessus et ci-dessous	340 000	30 000	485 000	855 000
Frais de voyage du Groupe de la gestion du projet (non indiqués précédemment)	50 000 dollars É.-U. par an	...	50 000	...	50 000
Dépenses générales de fonctionnement (matériel)	Dépenses de fonctionnement du Groupe de la gestion du projet; matériel informatique; services externes d'impression	...	20 000	...	20 000
Suivi et évaluation	FNUPI	25 000	25 000
Administrateur de programme (adjoint de 1 ^{re} classe) (L-2)	Groupe de la gestion du projet, Genève	...	150 000	...	150 000
Conception du fonds d'investissement	Conning Asset Management Ltd	500 000	...
Analyse régionale des réformes des politiques visant à promouvoir les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables	Pöyry Energy Consulting AG; prévu au budget du plan de travail pour 2009	Total décaissé en 2009 et 2010	...
Réalisation d'un site Web et mise en place d'un réseau de communication pour les responsables de l'efficacité énergétique en Europe orientale	EnEffect	100 000	100 000
Coût total du projet		340 000	250 000	1 110 000	1 700 000

¹ Le montant est incorporé dans le coût total du contrat: les montants exacts seront déterminés par les prestataires sur la base du montant global de chacun des trois contrats, à savoir 1 250 000 dollars des États-Unis pour la conception du fonds d'investissement (contrat de douze mois, prorogé, 500 000 dollars (40 %) imputés au budget 2011); 988 300 dollars pour l'analyse régionale des réformes des politiques visant à promouvoir les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables (contrat de douze mois, montant total dépensé au titre du budget 2009); et 497 230 dollars pour la réalisation d'un site Web et d'un réseau de communication sur l'Internet pour les responsables de l'efficacité énergétique en Europe orientale (contrat de trente-six mois, 20 % du montant (100 000 dollars) imputés au budget 2011). Ces montants sont repris au tableau 3 dans le coût total du projet.